CHEMIN DE FER DU NORD

Mutations. — M. Oscar Grandbois, employé à Saint-Amand, est nommé receveur-chef de la petite vitesse à Lille (porte d'Arras). — M. Sencier, receveur chargé de la grande vitesse à Croix-Wasquehal, est nommé receveur-chef à La Madeleine. — M. Henri Delesart, employé à Croix-Wasquehal, est nommé receveur même gare. — M. Victor Houffe, receveur à Cambrai, est nommé sous-chef de la grande vitesse même gare. — M. Eugène Cardon, intérimaire à Cambrai, est nommé receveur de la grande vitesse même gare. — M. Josse, employé à Feignies, est nommé receveur même gare. — M. Eugène Lefebvre, secrétaire d'inspection à Valenciennes, est nommé intérimaire dans la première inspection principale. — M. Paul Caivaillhon, facteur mixte à Isle-Adam, est nommé secrétaire d'inspection à Valenciennes. — M. Villette, employé à Maubeuge, est nommé au même titre à Saint-Quentin. — M. Louis Plouvier, homme d'équipe de première classe à Lille, est nommé employé à Lomme. — M. Désiré Carteloy, receveur chargé de la grande vitesse à La Madeleine, est nommé employé à Lille. — M. Albert Tailliez, employé à Marquillies, est nommé au même titre à Orchies. — M. Labbe, employé à Valenciennes, est nommé au même titre à Blanc-Misseron. — M. René Ployart, employé à Blanc-Misseron, est nommé au même titre à Valenciennes. — M. Georges Maillet, employé à Arras, est nommé au même titre à Valenciennes. — M. Jean Théry, employé à Valenciennes, est nommé au même titre à Arras. — M. Jean Marguet, receveur à l'agence en douanes à Valenciennes, est nommé, sur sa demande, employé à la gare de Paris. — M. Georges Herrinck, employé à Orchies, est nommé au même titre à Saint-Amand. — M. Henri Duhem, employé au bureau de la huitième inspection principale, est nommé employé à Croix-Wasquehal. — M. Paul Hazebrouck, chef de district à Gravelines, est nommé à Chaulnes.

TRIBUNAUX

COUR D'APPEL DE DOUAI

L'ATTAQUE D'UN TRAMWAY A ROSENDAEL

Réductions de peines

On se souvient de la sévérité avec laquelle le tribunal correctionnel de Dunkerque avait frappé les membres de la « Bande du Minck », dont le chef était Louis Casteur, dit « Le Manchot » ou « Trois Pattes ».

Les condamnations suivantes avaient été prononcées :

Louis Casteur, deux ans de prison, dix ans d'interdiction de séjour, 25 fr. d'amende ; Eugène Petit, dix-huit mois de prison, dix ans d'interdiction de séjour et 25 fr. d'amende ; Marcel Claeyssens, un an de prison, cinq ans d'interdiction de séjour et 25 fr. d'amende ; Marceau Deswarte, dix-huit mois de prison, dix ans d'interdiction de séjour et 25 fr. d'amende ; Georges Garcia, dix-huit mois de prison, cinq ans d'interdiction de séjour et 25 fr. d'amende ; Marceau Maréchal, dix-huit mois de prison, cinq ans d'interdiction de séjour et 25 fr. d'amende.

Tous les condamnés, sauf le cynique Casteur et l'indifférent Petit, avaient fait appel de ce jugement et la Chambre de Douai vient de se prononcer à son tour. Elle a supprimé toutes les peines d'interdiction de séjour et a réduit les condamnations dans les proportions suivantes :

Georges Garcia et Marceau Maréchal : un an de prison ; Marceau Deswarte et Marcel Claeyssen : six mois de prison.

TRIBUNAL CIVIL DE LILLE

Audience du vendredi 23 mai 1913
Présidence de M. COUHÉ, président.

LES PROPOS DU MAIRE D'HELLEMMES

M. le maire socialiste d'Hellemmes emploie de singuliers procédés à l'égard de ses administrés.

Hier a été plaidé, devant la première Chambre, un procès intenté par lui, au nom de la Commune, à M. l'abbé Six, curé de la paroisse Saint-Denis.

M. le maire demandait la nullité d'un bail consenti, le 25 juillet 1907, par M. Fanyon, à ce moment maire d'Hellemmes, à M. l'abbé Six, à la suite de pourparlers préalablement engagés avec M. l'abbé Lecompte, prédécesseur immédiat de M. l'abbé Six.

Me Moithy, pour le maire socialiste, a cru devoir tout d'abord « s'excuser de tout acte vexatoire en l'espèce », ce qui paraît être la plus cinglante ironie.

Il a ensuite essayé d'étayer sa demande et a eu la prétention de soutenir que le Conseil municipal d'Hellemmes avait tenu à passer un bail avec M. l'abbé Lecompte, et non avec M. l'abbé Six. Son second moyen repose sur une question d'ordre public.

Me Bataille, avec son éloquence habituelle, n'a eu aucune peine, au nom de M. l'abbé Six, à réfuter les arguments de son adversaire. Il a fourni au tribunal des pièces établissant que le Conseil municipal avait voulu louer le presbytère au curé de la paroisse, et que le bail intervenu entre la commune et M. l'abbé Six avait été approuvé et contresigné par l'autorité préfectorale.

Quant aux déclarations douceureuses de son adversaire, il n'en a cure : les faits les détruisent complètement.

Il a conclu au rejet de la demande de M. le Maire d'Hellemmes et il a appuyé sa thèse par des arrêts formant jurisprudence en la matière.

Le ministère public s'en est remis au tribunal.

Le jugement sera rendu à une audience ultérieure.

Prestation de serment

A midi, à l'ouverture de l'audience de la 1re Chambre, M. Mathis, nouveau juge de paix des cantons Nord et Ouest de Tourcoing, a prêté serment.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du vendredi 23 mai 1913
Présidence de M. Godard, vice-président.

UN MAUVAIS MARI

Le 20 mai dernier, un journalier Auguste Roels, chemin du Halage à Marcq-en-Barœul, avait une violente discussion avec sa femme Marie Weller, 27 ans. Après l'avoir rouée de coups, il la poussa dans le canal passant en face de sa demeure.

La malheureuse allait disparaître, quand un jeune garçon parvint à la retenir. Roels pris d'un remord tardif, contribua alors au sauvetage de sa femme.

M. Flach, substitut, demande une peine des plus sévères. Le tribunal condamne Roels à 13 mois.

AFFAIRES DIVERSES

— 15 jours de prison (sursis), 200 francs d'amende et insertions, à Isabelle Provost, à Fâches, pour avoir mis en vente du lait écrémé et mouillé à 40 %.

— 1 mois et 11 francs d'amende à Ferdinand Six, journalier à Lille, pour bris de carreaux dans un estaminet de la rue d'Anzin à Roubaix.

— Par défaut, 25 fr. et 5 fr. à Ernest Vandercruyssen, à Lille, pour infraction à la loi sur les étrangers et ivresse.

— Par défaut, 2 mois à Victor d'Henneau, 26 ans, à Lille, pour vol au préjudice de M. Bertel à Sailly-les-Lannoy. — 1 mois à Marcel Leurier, pour complicité.

— 8 jours à Désiré Delbouté, à Tourcoing, pour vol de laine peignée à l'établissement Méllaert, rue de Guines à Tourcoing.

— 1 mois à Henri Frelier, à Marcq-en-Barœul, pour vol de planches dans une maison en construction.

— Par défaut, 6 mois à Henri Baert, pour vol de vêtements au préjudice d'un camarade de travail, M. Henri Simon, de Wambrechies.

— Par défaut, 4 mois à Camille Colman, à Mouscron, pour coups à Mme Declercq, cabaretière, rue Mont-à-Leux à Wattrelos.

— 20 jours à Ernest Fannecoucke à Roubaix, pour coups à sa locataire, Mme Noll, rue Jean-Bart à Roubaix.

— Par défaut, 5 mois à Louis Vanhauwaert, à Lille, pour port d'un revolver. — 1 mois à Pierre Mournand, pour le même délit.

Par défaut, 100 fr. d'amende à Auguste Damman et à Camille Delannoy, tous deux sujets belges, pour infraction à la loi sur l'ouverture d'un pigeonnier.

— Quinze jours à Henri Florent, à Polydore Lobbestel ; six jours (sursis) à Lévin Berth, pour vagabondage.

— Quatre mois à Édouard Bouchaert, à Lille, pour vol d'une montre au préjudice de M. Roggeman, à Mons-en-Barœul.

— Quinze jours à Paul Varlet, à Tourcoing, pour vol d'outils au chantier du Nouveau Théâtre.

— Vingt jours à Emile Vienne, sans domicile, pour mendicité.

Tribunal Correctionnel d'Hazebrouck

Julien Desmidt, 25 ans, né à Zeggerscappel, sans profession ni domicile. Quarante jours pour mendicité habituelle.

— Achille Sansen, 43 ans, journalier à Steenvoorde, coups et blessures à Marie Bourel, sa femme, 50 fr. d'amende avec sursis.

— Augustin Payelle, 17 ans, né à Aire-sur-la-Lys, ouvrier agricole à Blaringhem, violences graves envers Marie Lacroix, 43 ans, trois mois avec sursis ; plus trois jours de prison avec sursis avec confusion des peines pour coups à Constant Songer, cordonnier à Blaringhem.

— Auguste Elleboudt, 42 ans, journalier à Eecke, coups à Madeleine Vandenabeele. Six jours.

— Jérôme Isembrandt, 23 ans, né à Meteren, liserand à Godewaersvelde ; Rémi Dormieux, 27 ans, liserand à Boeschèpe, entraves à la liberté du travail, chacun six jours.

— Camille Deram, veuve Scheers, 56 ans, ménagère à Hazebrouck, 5 fr. d'amende pour ivresse et trois jours avec sursis pour outrages à agent de police.

— Etienne Westelynck, 39 ans, marchand de chaussures à Pradelles, six jours pour coups à son beau-père, Charles Deswarte, journalier.

— Charles Deseuninck, 68 ans, colporteur à Armentières, six jours avec sursis et 967 fr. 50 d'amende pour contrebande.

Tribunal Correctionnel de Douai

Audience du jeudi 22 mai

J.-B. Fauqueux, 51 ans, journalier à Douai, opposant à un jugement à défaut, le condamnant à vingt jours pour coups, jugement maintenu.

— Henriette Masseaux, a outragé le garde Ledoux. Six jours.

— Eugène Broué, 25 ans, sujet belge, menuisier, ayant demeuré à Pont-de-la-Deule, fait opposition à un jugement qui l'avait condamné à trois mois pour coups à Henriette Beaumont, femme Thomassin. Jugement maintenu.

— Paul Pensier, en fuite, a volé un vélo à feu M. Taquet. Par défaut, trois mois.

— Henri Dheur, 18 ans ; Alfred Leclercq, 19 ans ; Georges Buirette, 20 ans, tous journaliers, les deux premiers à Douai, le dernier à Lambres, sont condamnés à chacun 50 fr. d'amende pour coups réciproques. Le jeune Eugène Lebel, 15 ans, impliqué dans l'affaire, est acquitté, comme ayant agi sans discernement.

— Paul Aligard, de Sin-le-Noble, ancien employé aux Forges de Douai, a commis des détournements au préjudice dudit établissement. Un arrangement serait intervenu, mais un parent indisposa M. Arbel contre le prévenu. Ayant remboursé, il est condamné à trois mois sans sursis.

— Le délégué mineur J.-B. Lancelle, de Dorignies, âgé de 54 ans, est condamné à huit jours pour coups au sieur Montuel.

— Le belge Alfred Henon, a enfreint un arrêté d'expulsion ; il encourt trois mois.

— Son compatriote, Norifelice, qui a commis le même délit, un mois.

— Le mineur Louis Moreau, 44 ans, domicilié naguère aux cornes Notre-Dame, à Waziers, et qui le 23 avril, fut victime d'une tentative de meurtre de la part du sieur Blaud, à l'instigation de son épouse, est poursuivi pour avoir antérieurement à ce drame, exercé des violences sur son épouse et sur son fils. Réfugié en Belgique, Moreau fait défaut. Six mois.

LE MEILLEUR DÉPURATIF EST LA TISANE DES SHAKERS

Parce qu'elle débarrasse l'organisme et stimule doucement le fonctionnement de l'estomac, du foie et des intestins. Composée de racines, d'écorces et de feuilles, elle soulage bientôt l'état maladif où se trouvent tant de personnes au commencement des saisons. Une cuillerée à café prise après les repas, donnera un bon appétit et dépurera le sang, tout en assurant de bonnes digestions.

6194

PORT DE DUNKERQUE

ENTRÉES du 23 mai

St-Pétersbourg, vap. holl. Katendrecht, 1308, cap. Hallermann, div., Parsis.

Rouen, vap. fr. Léoville, 139, cap. Salaun, div., Hecquet.

Oran, vap. fr. Noel-Verberckmoes, 835, cap. Turpot, div., Hecquet.

Riga, vap. all. Ella, 2250, cap. Bruhar, div., Parisis.

SORTIES du 23 mai

Boulogne, vap. fr. Pontet-Canet, 711, cap. Serré, div., Duchateau.

Alger, vap. fr. Leckmé, 1921, cap. Brunet, div., Hecquet.

Havre, vap. dan. Romny, 525, cap. Bogvad, lège, Duchateau.

Grangemouth, vap. ang. Dilston, 812, cap. Swambank, minerai, Morel.

Anvers, vap. norv. Donsiadt, 407, cap. Larsen, lège, Leroy.

Havre, vap. fr. Amiral-Jauréguiberry, 3571, div., Charg.-Réunis.

FUNÉRAILLES

Les personnes qui, par erreur, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de

Monsieur Jules VANDERMERSCH

Négociant, Échevin de la Ville de Wervicq, Membre du Conseil paroissial

Veuf de Dame Julia BIGO

décédé le 22 mai 1913, à l'âge de 66 ans, muni des Sacrements de Notre Mère la Sainte Eglise, sont priées de considérer le présent avis comme une invitation à assister aux **Convoi** et **Service solennels** qui auront lieu en l'église de **Wervicq**, sa paroisse, le **lundi 26 mai**, à dix heures et demie, d'où son corps sera conduit au cimetière dudit lieu pour être inhumé dans le caveau de famille.

Réunion à la maison mortuaire, rue de la Lys, 26. 24, 25 m. 9025

Les personnes qui, par erreur, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de

Madame Léon MAGAUX

Née Berthe VAUBAN

décédée à Lillers, le 21 mai 1913, dans sa 49e année, munie des Sacrements de Notre Mère la Sainte Eglise, sont priées de considérer le présent avis comme une invitation à assister à ses **Funérailles** qui auront lieu à l'église paroissiale de Lillers, le samedi 24 mai 1913, à dix heures et demie du matin, et ensuite à l'inhumation.

Réunion à la maison mortuaire, Grand-Place, à 10 heures 1/4. 24 m.

Les personnes qui, par erreur, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de

Madame veuve Georges MOTTE

Née Emilie-Adèle-Jeanne DELATTRE

Membre du Tiers-Ordre de Saint-François d'Assise

pieusement décédée à Roubaix le 22 mai 1913, dans sa 62e année, munie des Sacrements, sont priées de considérer le présent avis comme une invitation à assister aux **Convoi** et **Service Solennels** qui auront lieu à Roubaix le lundi 26 mai, à 10 h. 1/2, en l'église St-Martin sa paroisse.

Réunion à la maison mortuaire, 27, boulevard Gambetta, à Roubaix. 24, 25, 26 m.

BOURSE DE LILLE

DU 23 MAI 1913 — DU 26 MAI 1913

CHARBONNAGES	C. préc.	C. jour
Albi	470 —	— —
Albi (part fond.)	415 —	400 —
Annœux	3250 —	3200 —
Anzin	3570 —	— —
Bully-Grenay ...	6050 —	6000 —
— le 50e	120 —	120 75
Bianzy	745 —	— —
Bruay	1670 —	1673 —
— le 25e	168 75	168 75
Carvin	4945 —	4900 —
Carvin 5e	975 —	964 —
Clarence (la)	262 —	263 —
Courrières	5750 —	5745 —
Crespin	92 —	— —
Douchy	1000 —	980 —
Dourges	521 50	500 —
Drocourt	2420 —	— —
— le 10e	530 —	530 —
Escarpelle	819 —	810 —
Ferfay	960 —	960 —
Flines-l-Raches	26 25	— —
Lens	1670 —	1675 —
— le 10e	169 —	169 —
Liévin	4775 —	4780 —
— 20e	188 25	189 75
Ligny-les-Aire	690 50	690 —
Marles 30 0/0	3055 —	3040 —

	C. préc.	C. jour
— 70 0/0	4450 —	4450 —
— le 20e	277 50	279 75
Meuchin	2021 —	2070 —
Nord d'Alais	62 75	59 50
Ostricourt	2170 —	2160 —
Thivencelles	3305 —	3295 —
Vendin-l-Béth.	99 —	99 —
Vicoigne	1945 —	1900 —
— le 10e	192 25	192 25
BANQUES (actions)		
Crédit du Nord	900 —	— —
Varlez-Dazeele	1325 —	1325 —
H. Devulder et C	600 —	600 —
VALEURS DIVERSES		
Gaz de Wasmes	880 —	— —
E. Rousseau et Cie	545 —	— —
Blanche-St-Vaast	4015 —	— —
Margar-Béth.	195 —	— —
Denain-Anzin	2690 —	2670 —
Senelle-Maubeuge	1405 —	— —
Hauts-Fourneaux (act.)	1440 —	1445 —
Hauts-Fourneaux (part)	1250 —	— —
La Lucette	135 —	135 25
Chant. de France	200 —	— —
Tram. el. de Lille	540 —	— —
Etabl. Wibaux	147 —	— —

	C. préc.	C. jour
Lait. N. France	263 —	— —
Delespaul-Havez	112 —	— —
OBLIGATIONS. — Bourges 1907, 1910 et 1911, 450,50. — Roubaix 1894, 1897 et 1900, 460. — Lièvin 1908, 4%. — Vicoigne 1911, 465.		

Coupons détachés

1er mai. — Bourges, c. 5, 5, brut 15; net nom. 14,40; port. 13,68. — Liévin (10e), c. n. 25, brut 46,50; net nom., 44,64; port., 39,84. — Liévin (100e) c. n. 25, brut 1,55; net nom. 1,488; port., 1,32. — Crédit du Nord (actions anciennes) brut 14 ; net, 13,34.

15 mai. — Béthune (Bully-Grenay) (part), c. n. 25, brut 55; net nom. 51,80; port., 74,48. — [illegible] (1er part), c. n. 25, brut 1,50; net nom. 1,68; port., 1,48. — Vicoigne et Nœux (action) c. n. 15, brut 30 ; net nom., 26,60; port., 26,60 — Id. (10e), c. n., 15, brut 3, net port., 2,55.

Coupons annoncés

20 juin (à détacher à la cote le 10 mai). — Apiche, brut 65, net 56,50.

1er juillet (à détacher à la cote le 1er mai). — Anzin, brut 50 ; net, 43,50.

LIVRAISON DE LIVRES de la « CROIX DU NORD »

EN CHARGE

de l'exécution rapide et soignée des Têtes de Lettres, Factures, Mémorandums Lettres mortuaires, Cartes de Visite

BOURSE DE BRUXELLES

DU 23 MAI 1913 — DU 26 MAI 1913

Fonds d'État, Provinces, Villes	Ouv.	Clôt.
Rente 3 0/0, 1er sér	77 —	76 90
Congo 1908, 1909	75 50	— —
Anvers 1905, 2 0/0	73 25	— —
Bruxell 1905, 2 0/0	73 —	— —
Liége ann. 2 0/0	72 50	— —
Gand 1906, 2 0/0	67 50	— —
METALLURGIES		
Aciers	— —	— —
Angleur	1410 —	1420 —
Armes de Guerre	3375 —	3365 —
Aumetz-la-Paix	850 —	— —
La Brugeoise	860 —	— —
Cockerill	2040 —	— —
Espéranc.-Long.	477 50	— —
Minerva Motors.	216 —	— —
Ougrée	1605 —	— —
Provid. (Forges)	2790 —	— —
— Russe sér A	430 —	428 —
— Russe sér B	425 —	417 50
Samb.-Mos. priv.	— —	— —
— ord.	370 —	367 50
Thy-le-Château	2820 —	— —
Constantin. cap.	700 —	— —
— jouiss.	2800 —	2820 —
CHARBONNAGES		
Abhooz Bonne-Foi	— —	— —
Aiseau-Presle	2900 —	2925 —
Amercœur	870 —	— —
Anderlues	619 —	— —
Ans et Rocour	— —	— —
Arbre St-Michel	— —	— —
Bernissart	— —	— —
Bois-d'Avroy	— —	— —
Bois S-Ghislain, D	— —	— —
Bonne-Espérance	4825 —	— —
Bonne-Espér. pr.	2450 —	2470 —
— ord.	— —	— —
Bonnage Central	— —	— —
Charbonn. belges	— —	— —
Chevalières Pour	1490 —	— —
Concorde	1600 —	1575 —
Courcelles-Nord	2150 —	— —
Espér. Bonne-For.	— —	— —

	Ouv.	Clôt.
Ecl de Liége	1180 —	1200 —
Falisolle	2220 —	— —
Fontaine-l'Evêq.	2140 —	— —
Gosson-Lagasse	— —	77 —
Gouffre	3000 —	— —
Grand-Buisson	3450 —	— —
— jouiss.	— —	— —
Grde-Mach. Dour	2560 —	2560 —
Grd-Mambourg	220 —	— —
Ham-sur-Sambre	— —	— —
Hasard	900 —	890 —
Houtain	— —	— —
Hornu et Wasm.	— —	— —
Houillères Unies	— —	— —
Kessales	— —	— —
Louviér.-S-Long.	225 —	— —
La Haye	640 —	— —
Levant du Flénu	5400 —	5465 —
Marchienne	— —	— —
Monceau-Font.	— —	— —
Noël-S-Culpart	2750 —	— —
Nord-Charleroi	— —	— —
Nord du R.-du-C.	— —	— —
Patience Beaujon	670 —	670 —
Poirier	— —	— —
Prod. du Flénu	— —	— —
Ressaix-Leval	— —	— —
Réunis de Charl.	1850 —	1845 —
Sacré-Madame	3100 —	3090 —
Strépy-Bracq.	1700 —	— —
Tril.-Calmin	1401 —	— —
Unis-Ouest-Mons	1050 —	1060 —
Wérister	3350 —	— —
ZINCS		
Asturienne	4075 —	— —
Austro-Belge	400 —	— —
Mariés	405 —	— —
Nouvell.-Montag.	— —	— —
— ord.	455 —	— —
Vieille Montagne	977 —	1000 —
GLACERIES		
Auvelais	2550 —	— —
Midi de la Russie	— —	— —

	Ouv.	Clôt.
Nationales Belges	— —	— —
VALEURS COLONIALES		
Kasai (100e)	127 50	126 50
Katanga, priv.	2575 —	— —
— ord.	2825 —	2805 —
Up. min. H.-K. c.	907 50	910 —
— div.	495 —	— —
ACTIONS ÉTRANGÈRES		
Allens. Dahlbusc.	1090 —	— —
— Gelsenkirc.	— —	— —
— Silésie	— —	— —
— Stolberg	545 —	— —
An. Chin. Exp. K	43 50	44 —
Can. : Can. Pac.	— —	— —
France, Sautmes.	— —	— —
— Ut. Esp.	1921 —	— —
Luxem. : Burbac	2080 —	— —
Russie Dnieprov.	2880 —	2880 —
— Mét. Russ-bel	2005 —	2075 —

CHANGE. — Papier français (prix moyen) : 100 65

BOURSE DE LONDRES

du 23 mai 1913

Consolidés	74 15/16	74 15/16
Extérieure	86 1/2	86 1/2
Turc Unifié	86 -/-	86 -/-
Rapaze Gold	15 1/2	15 1/2
Rio Tinto	77 1/2	77 1/2
Canadian Gold	8 3/4	8 5/8
East Rand	2 23/32	2 25/32
Rand Mines	6 23/32	6 23/32
Chartered	22/6 -/-	22/6 -/-
Rob Gold	3 1/4	3 5/16
Chang. à Paris	25.50 -/-	25.50 -/-
Escompt Sang	3 3/4	3 3/4
Prêt à c. ter.	3 1/4	3 1/4

MARCHÉS

COURS DU MARCHÉ RÉGLEMENTÉ DE LA RÉGION DU NORD

Lille, le 23 mai 1913.

Avoine jaune. — Courant 19,75; prochain 19,85 ; juillet-août 20,00; 4 derniers 19,10. Tendance calme.

Avoine blanche. — Courant 20,00; prochain 20,10 ; juillet-août 20,30; 4 derniers 19,25. Tendance calme.

Blé roux bigarré. — Courant 28,55; prochain 28,70 juillet-août 27,75; 4 derniers 26,70. Tendance calme.

Blé blanc. — Courant 28,80; prochain 28,85; juillet-août 27,90; 4 derniers 26,85. Tendance calme.

LILLE, 23 mai.

SUCRE. — Roux 88°, 26,25. — Cuite 1er jet, ,,,,. — Pain n° 1, 66,,,. — Cassé, boîte 5 kilos, 68,,,.

s/s fin disponible, 40,25.

DOUAI, 21 et 22 mai.

Marchés aux bestiaux :

Bœufs. — Amenés, 119 ; vendus, 110. Prix moyen du kilo, poids net : 1re q., 1,60 ; 2e, 1,50 ; 3e, 1,30.

Vaches. — Amenées, 307 ; vendues, 302. 1re q., 1,50 ; 2e, 1,40 ; 3e, 1,10.

Taureaux. — Amenés, 85 ; vendus, 82. 1re q., 1,40 ; 2e, 1,30.

Veaux. — Amenés, 101 ; tous vendus. 1re q., 2,30; 2e q., 2,20.

Moutons à la cheville : 1re q., 2,10 ; 2e, 2 fr. ; 3e q., 1,90.

PARIS, 22 mai.

SUCRES RAFFINÉS. — La demande est toujours peu active ; la raffinerie maintient ses cours.

A Paris, on cote en disponible les 100 kilos, par wagon complet (5.000 kilos au moins), et suivant marques aux usines, non compris la taxe de raffinage de 2 francs :

En caisses de 5 kilos rangés, 65,50 à 66. — En cartons de 1 kilo rangé, 67 à 67,50. — En caisses de 50 à 60 kilos, 66 à 66,50. — En caisses de 25 à 30 kilos, 66,50 à 67,,,. — En caisse de 10 kilos rangés, 67 à 67,50. — Raffiné en poudre selon marques, 63 à 63,50.

Coupe pour l'exportation franco sur wagon ou sur bateau les 100 kilos, à Paris, droits déduits : cubes, 37,50 ; les pains, 38,50.

Produits accessoires. — On cote en disponible, les 100 kilos, suivant marques, non compris la taxe de raffinage de 2 francs :

Gros déchets, en sacs, 60,50 à 61,50. — Morceaux irréguliers, 60,50 à 61,50. — Petits déchets, 61 à 61,50. — Sucres en poudre, 60 à 60,50. — Semoule (selon finesse) 62,50 à 63. — Clarés, 62,50 à 63,50. — Sucres cristallisés extra acquit 58,25 à 58,75. — Sucres cristallisés en poudre, 59,25 à 59,75.

ANVERS, 22 mai.

HOUBLONS. — Les 50 kilos fob wagon Anvers Alost : disponible, 85 fr. ; nouvelle récolte, 107 à 110 fr. Tendance ferme.

PÉTROLES. — Raffiné américain, les 100 kilos : disponible, 24,75 ; juin, 25 fr. ; juillet-août, 25,25. Tendance ferme.

GRAINS & FARINES

NEW-YORK, 22 mai	C. jour	C. préc.
Blés de printemps	100 1/2	101 1/4
Blés disponibles	,,,, -/-	111 -/-
Blés de mai	99 1/2	99 1/2
Blés de juillet	98 -/-	98 1/4
Blés de septembre	96 1/4	96 1/4
Maïs disponibles	65 1/4	64 1/2
Maïs de juillet	,, -/-	,, -/-
Maïs de septembre	,, -/-	,, -/-
Farine de printemps	3 90	3 90

CHICAGO, 22 mai	C. jour	C. préc.
Blés de mai	91 5/8	90 -/-
Blés de juillet	90 -/-	90 1/8
Blés de septembre	89 3/8	89 3/8
Blés de décembre	91 5/8	91 1/4
Maïs de mai	57 3/8	56 3/4
Maïs de juillet	57 3/8	57 -/-
Maïs de septembre	57 7/8	57 1/2
Maïs de décembre	56 -/-	55 1/2
Avoines de mai	40 1/2	39 1/2
Avoines de juillet	37 1/2	37 1/2
Avoines de septembre	37 5/8	36 7/8
Avoines de décembre	,, -/-	,, -/-

LIVRAISON DE LIVRES de la « CROIX DU NORD »

EN CHARGE

de l'exécution rapide et soignée des Têtes de Lettres, Factures, Mémorandums Lettres mortuaires, Cartes de Visite

PETITE BOURSE AU COMPTANT

DU 23 MAI 1913

VALEURS	PRÉC	CLOT	VALEURS	PRÉC	CLOT
3 0/0	84 85	84 85	Ville de Paris		
Ind-Ch. 1/2	4.2 ..	4.2 ..	1892 2 0/0	305 ..	307 ..
Ind-Ch. 3 0/0	375 ..	372 50	1905 2 0/0	265 ..	264 ..
Caïro 3 0/0	— ..	— ..	18 A 2 0/0	... ..	... ..
Russe 4 0/0	— ..	— ..	1904 2 0/0	... ..	... ..
— 3 0/0 1896	72 60	72 50	Lon. 1909	449 ..	450 ..
Banque de France	— ..	4710 ..	— 1910	48 ..	48 ..
Lyon (Crédit)	865 ..	860 ..	— 1891	359 75	356 50
C. Lyonnais	1641 ..	1640 ..	— 1892	460 ..	460 ..
Tramways	1791 ..	1175 ..	— 1906	463 ..	463 ..
Rio-Tinto	613 ..	614 ..	Fon. 1879	440 ..	440 ..
Suez	3917 ..	3917 ..	— 1880	300 ..	300 ..
Tabacs	1145 ..	1145 ..	— 1885	344 ..	344 50
Nord	1490 ..	1485 ..	— 1886	415 ..	415 ..
Orléans	1310 ..	1324 ..	Obligations		
Ouest	841 ..	841 ..	Nord 3 0/0	410 50	410 50
P. L. M.	... ..	1090 ..	Ind 3 0/0	315 ..	315 50
Villa de Paris	... ..	... ..	Ouest 3 0/0	317 ..	317 50
Midi 3 0/0	324 ..	325 ..	Orléans 3 0/0	263 ..	263 ..
Ext 3 0/0	301 50	301 50	P. L. M. 3 0/0	400 ..	403 50
1875 4 0/0	514 ..	513 ..	P. L. M. 2 0/0	397 ..	401 50

AUX DAMES

désireuses d'avoir un postiche ou un chignon en vrais cheveux ; s'adresser **Maison GALLIER**, reconnue pour vendre les postiches les plus fins et les plus légers. Spécialité de perruques et bandeaux, blancs, et gris blancs naturels. 51, rue de l'Hôpital-Militaire, Lille, tenant à l'église St-Etienne. Maison de confiance. Téléph. 31-46.

Toutes les maladies dépendant d'un dérangement quelconque dans les fonctions digestives ou intestinales, sont guéries en peu de temps, sans régime contraignant, par le

REVALESCIÈRE DU BARRY

Rapport du Docteur Routh, médecin en chef de l'Hôpital Samaritain des femmes et des enfants, à Londres : « Naturellement riche en « éléments indispensables au sang, la Revalescière est la nourriture par excellence qui « suffit à elle seule pour assurer la prospérité « des enfants et des malades de tout âge. « Beaucoup de femmes et d'enfants, de passage « dans cet hôpital d'anémie et de faiblesse, « étant dans cet hôpital d'anémie et de faiblesse, ont été parfaitement guéris par la « Revalescière ».

En boîtes de 2 fr. 50, 4 fr. 50, 7 fr. 50, 12 fr. 50 ; la délicieuse Revalescière Chocolatée aux mêmes prix. Dans toute pharmacie et bonne épicerie partout.

Dépôt. — Lille : Gobert et Cie, ph., r. Faidherbe ; Guermonprez, drog., 28, r. Lepelletier ; Danjou (Drog. centrale du Nord), 1, r. Béthune ; Dupont, drog., boul. de la Liberté, 126 ; Robergue, ph., 17, r. Sac-Arvenhault ; Drog. Nle du Nord (en gros). — Roubaix : Desfontaines et fils, ph., Grande-Place ; Normand, 109, r. de Lannoy ; Pharm. Couveur, 32, r. Neuve ; Herpoux frères et neveux, ph. — Tourcoing : M. Bruneau, ph., r. de Lille.

0258-5

LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

(BANQUE) 48, r. de la Gare, ROUBAIX
1, pl. de l'Hôtel-de-Ville, TOURCOING

Ordre de Bourse. — Opérations sur titres. — Paiement de coupons. — Service de Coffre-Forts

0277

30 CENTIMES

les 3 paquets VERMIFUGE BOSS, très efficace contre Vers et Convulsions. — Exiger marque « Éléphant », Lille. PHARMACIE NOUVELLE, rue de Béthune, 51.

L'excellent VIN de BANYULS-TRILLES Quinquina

EST LE SEUL APÉRITIF recommandé par MM. les Médecins aux Hommes, Dames et Enfants

DEMANDER « UN TRILLES » et exiger l'étiquette sur la bouteille

DANS TOUS LES CAFÉS et LES BONS ESTAMINETS

0288

FEUILLETON N° 21

Fiancés vendéens

Par M. de HARCOET

— Dieu soit mille fois béni, s'écria la marquise ; Michel, parcourez les environs, questionnez tous ceux qui reviennent, il n'en trouvera bien un qui aura vu mes fils depuis le combat.

Michel sortit immédiatement pour obéir à cet ordre, et la marquise prit son rosaire. Une heure ne s'était pas écoulée que Michel accourait hors d'haleine.

— Voici des nouvelles, Madame, et de M. le marquis lui-même ! Son domestique vient de me remettre cette lettre ; dans une heure nos Messieurs seront ici.

D'une main tremblante, Mme de La Béraudière saisit le papier et lut :

« Louons Dieu, ma mère, la Sainte cause triomphe et nous serons aujourd'hui même dans v